

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DU

15 juin 2011

OBJET

Face aux incendies de forêts...le mot d'ordre de la FFRandonnée : vigilance

Chaque été, le patrimoine naturel des pays méditerranéens est menacé par d'importants feux de forêts qui mettent également en péril des vies humaines. Côté français : Provence Alpes Côte d'Azur, Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Aquitaine sont les principales régions victimes de ces fléaux dus pour 85% à l'intervention de l'homme.

La **sécheresse précoce** de cette année élargit le périmètre des régions à risque et **laisse présager des départs de feux importants et nombreux**. Une crainte partagée notamment par tous les comités FFRandonnée situés dans les départements à risque.

Dans le cadre de sa **mission de service public**, la **Fédération Française de la Randonnée Pédestre** souhaite donc **rappeler les règles élémentaires de précaution, de prévention et de sensibilisation à un comportement responsable au sein de ces milieux sensibles, aux usagers de ces espaces naturels**.

Eco-vigilance® incendie : impliquer et responsabiliser les randonneurs

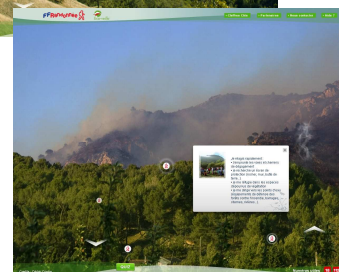
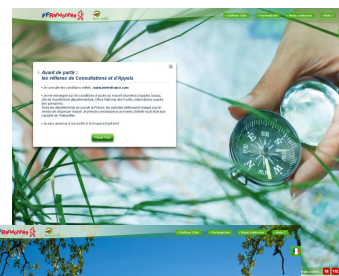
La FFRandonnée poursuit son action de prévention et de sensibilisation auprès du grand public.

Dans le prolongement du réseau alerte Eco-veille® qui rend les randonneurs acteurs de la protection des chemins et leur environnement, le dispositif participatif **Eco-vigilance® incendie** développé par la FFRandonnée a pour objectifs de **sensibiliser le randonneur** mais également **tous les pratiquants de sports de nature au risque incendie : comment prévenir les feux de forêts, les réflexes de consultations et d'appels, l'observation et l'anticipation, les comportements à adopter...**

Le parcours des randonneurs vigilants et la plaquette téléchargeable

La FFRandonnée propose **une plaquette Eco-vigilance® incendie en français et en anglais** (prochainement en allemand) téléchargeable sur son site web ainsi qu'un **parcours interactif pour les internautes**. Ce parcours permet d'impliquer et de responsabiliser les randonneurs. C'est une véritable balade virtuelle ludique et instructive où l'on apprend –entre autres- que le feu accélère sur les pentes ascendantes et qu'il ne faut pas quitter son habitation en dur sauf s'il y a ordre d'évacuation par les autorités. Des conseils pour la sécurité de tous mais aussi pour contribuer à la préservation des espaces de pratiques.

Testez vos connaissances sur : ffrandonnee.fr
rubrique « les itinéraires et l'environnement » : Eco-vigilance incendie.



Chiffres clés

• **28%** du territoire français est recouvert par la forêt

• En 2010, ce sont **3 900 feux** en France métropolitaine qui ont ravagé **10 300 ha**

• **20 à 50 mètres/min**, c'est la vitesse moyenne d'un feu de forêt

• **85%** des feux de forêts sont d'origine humaine

• **6000 litres**, c'est la capacité moyenne d'un canotier

• **15 ans**, c'est la durée moyenne pour qu'une forêt se régénère après un incendie

• Entre **100 000 et 300 000 euros**, c'est ce que coûtent chaque année les incendies à l'État

Source : Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sécurité Civile 2011

Contacts presse :

Anne Deny- 01 44 89 93 87 - 06 84 15 09 17 - adeny@ffrandonnee.fr
Lucie Loriggiola - 01 44 89 93 83 - lloriggiola@ffrandonnee.fr
FFRandonnée, 64 rue du dessous des Berges, 75013 Paris